

Dix-septième année. - N° 6.099

ABONNEMENTS :

Nièvre et Nivernais...	55.00	30.00	16.00
Autres départ.....	60.00	32.00	17.00
Union postale.....	100.00	52.00	28.00

TELEPHONE : 2-47 & 2-48

PARIS-CENTRE

LUNDI
9
NOVEMBRE 1925

Rédaction, Administration, Publicité : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS 20 CENTIMES RÉGIONAL QUOTIDIEN 20 CENTIMES Compte chèques postaux : Paris 272-43. - Registre du Commerce n° 57

UNE COTE MAL TAILLÉE

La note des alliés sur le désarmement mécontentera tout le monde

...Et ouvre une ère de disputes

La nouvelle note à l'Allemagne sur le désarmement ne peut qu'avoir le sort de toutes les notes mal taillées : c'est-à-dire mécontenter tout le monde.

Elle ne va pas jusqu'à passer complètement l'éponge sur l'escamotage des clauses militaires du traité. Mais elle laisse entendre qu'il suffirait d'un tout petit effort de bonne volonté des Allemands pour qu'on en finisse.

Elle ne va pas jusqu'à fixer la date de l'évacuation de Cologne, mais elle laisse clairement entendre qu'il suffirait d'un tout petit effort de bonne volonté allemande pour que cette date soit fixée à une époque aussi rapprochée que possible.

En somme, les vainqueurs font de grandes concessions, des concessions si sérieuses qu'elles ne peuvent manquer de préoccuper tous ceux qui redoutent les dangers d'une reconstitution de la force allemande.

Les vainqueurs acceptent comme pratiquement réalisé le désarmement matériel. Ils se contentent de demander ce que l'Allemagne compte faire d'un certain nombre de grosses pièces qui auraient dû être détruites depuis longtemps et dont le maintien, à Koenigsberg, dans le voisinage du couloir polonais, ne laisse pas d'être assez significatif. Ils font remarquer également que les Allemands se servent dans leurs exercices, de mitrailleuses, de mitrailleurs, de tanks et d'avions qui leur ont été formellement interdits.

Les Alliés ferment les yeux sur le maintien d'un commandement et d'un grand état-major occulte à la seule condition que l'on modifie légèrement les attributions du général Von Seeckt. A l'heure actuelle, ce personnage est à la fois généralissime de la Reichswehr, et chef du grand Etat-Major. Il cumule les attributions qui appartiennent naguère au ministre de la guerre et au chef du cabinet militaire de l'empereur.

Les vainqueurs admettent le maintien des organisations patriotiques à la seule condition que ces groupements se camouflent en sociétés sportives et qu'on leur interdise, sur le papier, l'instruction militaire. Vous pensez si une pareille interdiction gênera les innombrables officiers et sous-officiers en initiation les membres des sociétés de gymnastique, de football, de cyclisme, aux secrets du champ de bataille.

Les vainqueurs admettent que les 150.000 hommes de la police de sûreté constituent un corps fortement organisé et même encasernés dans les grandes villes. On leur demande seulement de ne pas avoir un caractère militaire plus précis que celui des organisations similaires des autres Etats. Par conséquent, l'Allemagne n'a besoin que de limiter le caractère militaire de la « Schutzpolizei » à celui des gardes républicains, des carabinieri italiens ou de la fameuse garde civique espagnole.

Tout cela sent l'équivoque. On ne veut pas constater qu'il est impossible de désarmer pratiquement l'Allemagne parce que cet aveu serait assez difficilement conciliable avec le relâchement des armements que l'on attend de la politique de réconciliation. Mais on veut cependant en finir avec la question des clauses militaires du Traité parce que cette question ne peut s'éterniser sans mettre en péril tout le système de Locarno.

D'où l'éternel compromis. Le malheur est que ce compromis ne sera pas du tout accepté par les Allemands.

Je dis tous les Allemands. Tous, en effet, sans distinction d'opinion, aussi bien les socialistes que les racistes considèrent que la prolongation de l'occupation de Cologne a été une violation du Traité et que les clauses du désarmement constituent une brimade injustifiable.

Quelle attitude vont-ils prendre vis-à-vis de la nouvelle note ?

Ne parlons pas des nationalistes. Rien ne pourrait les satisfaire. Si nous annonçons l'évacuation de toute la Rhénanie, ils réclameront demain l'Alsace-Lorraine.

Mais les partis modérés, ceux qui soutiennent la politique de Locarno ?

Nous pouvons entrevoir leur réaction à travers les récentes déclarations de M. Stresemann.

M. Stresemann a déclaré que l'Allemagne ne pourrait ratifier définitivement les accords de Locarno qu'après avoir obtenu les avantages annoncés dans les engagements verbaux d'Ascona et de « La Fleur d'Oranger ». L'évacuation de la zone de Cologne ne figure pas parmi ces concessions. Elle ne doit pas être la première manifestation de l'ère nouvelle, mais elle est considérée comme devant être la conclusion de l'ère ancienne.

Nous pouvons donc nous attendre à de vigoureuses protestations qui nous mettront dans l'obligation de revenir à la politique de résistance, hypothèse bien invraisemblable, ou de faire de nouvelles concessions pour sauver la politique de Locarno. Ah ! nous ferons du chemin pour sauver la politique de Locarno.

SABOT-BRICE.

LIRE EN PAGE 2 :

Nos Informations de Dernière Heure.

La Vie Sportive.

Dans notre région.

EN PAGE 3 :

Nos Informations du Cher, de l'Yonne, et de Saône-et-Loire.

LES PROJETS FINANCIERS DEVANT LA COMMISSION DES FINANCES

M. Bokanowski combat le projet sans formuler de contre-proposition et M. Bonnefous reprend son exposé du principe d'une loterie nationale

Paris, 8 novembre 1925. — La commission des Finances s'est réunie ce matin à la Chambre pour examiner les projets financiers du gouvernement. M. Fallières a demandé tout d'abord que le président du Conseil, ministre des Finances, soit entendu par la Commission sur l'établissement et le fonctionnement de la caisse d'amortissement et en particulier sur sa capacité de parer aux éventualités de remboursement.

M. Painlevé, avisé téléphoniquement, a fait connaître qu'il se tenait à la disposition de la Commission et qu'il allait se rendre devant elle. Entre temps, M. Bokanowski a présenté une série de critiques sur les projets de la caisse autonome d'amortissement qui en dirigera et surveillera l'emploi.

Au cas où le produit de cette loterie n'atteindrait pas le chiffre annuel nécessaire d'un milliard de francs, un texte d'amortissement serait prélevé sur les contribuables assujettis à l'impôt général sur le revenu, au prorata de leur part contributive actuelle, de manière à compléter à un milliard de francs par an le montant des sommes consacrées à l'amortissement. Les bons à lots non placés à la loterie seront remis, avec la quittance de la taxe d'amortissement, aux contribuables soumis à cette taxe.



M. BOKANOWSKI



M. BONNEFOUS

Le président du Conseil, en terminant, a déclaré que le gouvernement restait animé d'un grand esprit de conciliation, et qu'il n'aurait aucune suggestion, à condition qu'elle demeure dans le cadre du projet.

La Commission des Finances s'est séparée après le départ du président du Conseil. Elle abordera la discussion cet après-midi.

La plupart de ses membres étaient de l'avis que le projet du gouvernement pourrait servir de base à cette discussion.

L'après-midi

Paris, 8 novembre. — La commission des finances de la Chambre a repris à 15 heures ses délibérations.

Une longue discussion s'est engagée sur la motion présentée au cours de la réunion d'hier soir par M. Lassel et qui, remaniée par M. Vincent-Auriol, a été finalement proposée à la commission sous le texte suivant :

La commission des finances, résolue à ériger l'inflation et considérant que la contribution exceptionnelle à demander à la nation ne saurait être basée uniquement sur une augmentation des impôts cédulaires, estime que le salut du franc, hors d'alléurs de la prospérité nationale, ne saurait être assuré que par la garantie réelle et confiante de toutes les forces de production et de toutes les forces de la richesse, demandée au gouvernement d'envisager son projet suivant ces principes.

Or, cette motion a été acceptée par 18 voix contre 14 et deux abstentions. Ont voté pour : MM. Archimbaud, Vincent-Auriol, Bedouce, Blum, de Chappedelaine, Ducos, Dézarnauds, Fallières, Simon, Lamoureux, Lassalle, Loquin Malvy, Paganon, Devry, Renaudel et Montel.

Ont voté contre : MM. Baret, Bokanowski, Bonnefous, Bureau, Cachin, Champetier de Ribes, Daricq, Desjardins, de Kervegaon, Landry, de Monicault, Nogaro, Pietri et Prevot. Se sont abstenus : MM. Cantat et Paté.

M. Nogaro a présenté concurremment à la motion Auriol, une motion visant essentiellement à la stabilisation du franc, mais elle n'a pas été mise aux voix, la motion Auriol ayant été votée tout d'abord.

D'autre part, à la suite du vote de la motion Auriol, la commission a repoussé par 18 voix contre 1, et douze abstentions, une proposition de M. Cachin demandant le rejet pur et simple des projets financiers du gouvernement. Les radicaux-socialistes et les socialistes ont voté contre cette proposition marquant par là leur volonté, en gardant les projets du gouvernement pour base de collaboration avec lui en apportant d'ailleurs à son texte, les modifications qu'implique le vote de la motion Auriol.

L'opposition déposera tout de même un autre projet

Paris, 8 novembre. — M. Georges Bonnefous, député de Seine-et-Oise, va déposer et défendre en séance publique le contre-projet que voici, au projet de l'impôt sur le capital présenté par le gouvernement : Une loterie nationale et inscrite annuellement pour l'amortissement de l'ensemble de la dette publique française. Les fonds produits par cette loterie seront directement versés à la caisse autonome d'amortissement qui en dirigera et surveillera l'emploi.

Un décret déterminera la forme et les conditions de la loterie nationale.

Exposé des motifs. — Une somme d'un milliard de francs par an placée à intérêts composés suffit d'après les tables d'amortissement, pour étendre en 50 ans, une dette de 300 milliards de francs. Cette somme constitue précisément le montant total de notre dette publique. Au lieu d'écraser les contribuables aujourd'hui accablés par un prélèvement sur le capital qui n'aboutirait qu'à aggraver véritablement la situation de tous et de chacun, il vaut mieux échelonner l'amortissement sur un plus grand nombre d'années, grâce au produit annuel d'une loterie nationale qui a les plus grandes chances de procurer une somme suffisante pour que la dette publique soit complètement éteinte en 1925.

Un blessé râle dans un fourré

Paris, 8 novembre. — Des gardes du bois de Boulogne, en tournée de nuit, ont découvert, dans un fourré près de l'allée de Longchamp, un lieutenant de la Pompe à Feu, un homme râlant et portant une blessure faite par un coup de revolver au-dessus de l'œil.

Le blessé n'avait sur lui aucun papier. L'arme n'a pas été retrouvée.

Il a été transporté dans un état des plus graves à l'hôpital Baugou.

Son état n'a pas permis de l'interroger.

IL N'Y A QUE SEPT ANS

Thiaucourt a commémoré hier l'anniversaire de sa délivrance par l'offensive franco-américaine

Thiaucourt, 8 novembre. — Des fêtes commémoratives ont eu lieu aujourd'hui à Thiaucourt, la première ville qui fut délivrée le 12 septembre 1918, par l'offensive franco-américaine. M. Borel, ministre de la marine remplaçant M. Painlevé, président du conseil, empêché, qui devait primitivement accompagner en Lorraine, M. Myrron T. Herick, ambassadeur des Etats-Unis. Les édifices étaient abondamment pavés.

M. Prum, président du conseil de Luxembourg, assistait à la cérémonie avec M. Gaston Diederich, bourgmestre et le docteur Roson, premier évêque de Luxembourg.

De nombreuses délégations d'anciens combattants grossissaient les rangs des manifestants entourant les autorités civiles et militaires. M. Borel et l'ambassadeur américain sont arrivés à Toul en automobile à midi 20. La musique du 9^e Génie a exécuté les hymnes nationaux. De jeunes écoliers, avec des fleurs aux mains, leur ont exprimé d'aimables souhaits de bienvenue. Puis M. Grandcolas, maire de la ville, a exprimé à ses hôtes, les sentiments qui animent ses administrés.

Un banquet a eu lieu ensuite, puis à 14 heures, le cortège s'est rendu au monument qui perpétue l'union glorieuse des armées franco-américaines dont l'offensive par laquelle furent délivrés Thiaucourt, Saint-Mihiel et la Woëvre toute entière.

Des discours ont été prononcés par MM. Borel, Grandcolas et Myrron T. Herick.

PLUS DE VODKA, LES DIMANCHES ET JOURS FERIES

Moscou, 8 novembre. — Comme une précédente information l'avait fait prévoir, le gouvernement soviétique a interdit la vente de la vodka les dimanches et jours fériés, le nombre des cas d'ivresse et de scandale sur la voie publique ayant pris des proportions inquiétantes ces temps derniers.

LE PRINCE DE GALLES N'A DECIDEMMENT PAS DE CHANCE AVEC SES CHEVAUX

Londres, 8 novembre. — Un des chevaux favoris du Prince de Galles « A-Z » est mort subitement au cours d'une promenade hygiénique. Le cheval qui était monté par un groom, s'est abattu brusquement et a expiré aussitôt. Il paraissait pourtant en bonne santé au moment où il est sorti de l'écurie.

La vitrine d'un magasin chalonnais vola en éclats par suite d'une explosion de gaz délétères

Trois personnes blessées

Chalon-sur-Saône, 8 novembre (par télégramme de notre correspondant particulier). Une violente explosion s'est produite rue du Blé, par suite d'une fuite de gaz, dans le magasin de M. Alleau-Humbert.

Le matin, deux ouvriers, MM. Justin Gandré, chef d'équipe et Jean Massin, 18 ans, avaient procédé à l'enlèvement d'un compteur dans le magasin de ce commerçant. Après le départ des ouvriers, M. Alleau sentit qu'une odeur de gaz se répandait dans la maison et il pensa de suite à une fuite. Il téléphona à l'usine qui renvoya les deux ouvriers. Ces derniers constatèrent qu'une fissure s'était produite à quinze centimètres du sol et à une trentaine de mètres d'une fosse d'aisance. Une certaine quantité de gaz accumulé mélangé aux émanations délétères de la fosse, fit explosion, alors que les travaux de réparation étaient à peine commencés.

M. Grande fut sérieusement blessé, le jeune Massin et une dame qui se trouvait dans le magasin furent blessées également. La vitrine de M. Malleaux fut réduite en miettes et une excavation de 1 m. 50 s'est produite dans le trottoir.

UN TESTAMENT VOLUMINEUX

Londres, 8 novembre. — Mme Frédéric Eveline Cook, qui a dirigé pendant longtemps une grande maison de commerce londonienne, est morte ces jours derniers. On vient de procéder à l'ouverture de son testament qui ne compte pas moins de 4 volumes. La testatrice a, en effet, longuement motivé chaque legs qu'elle faisait et dont certains atteignent le chiffre de 20.000 livres sterling.

UN ENFANT S'AMUSE AVEC UNE ARME ET TUE SA MERE

Nantes, 8 novembre. — A Erbray, en jouant avec un revolver que sa mère, née Eugénie Chauvin, 31 ans, venait de déposer sur la table, un enfant de sept ans, pressa par mégarde la gâchette. Le coup partit et Mme Goyer, mortellement atteinte, s'abattit comme une masse.

LA COUR D'ASSISES RESOUDRA-T-ELLE MARDI L'ENIGME DE L'ASSASSINAT DE BOULAY ?

L'instruction a réuni contre Teissier un faisceau de présomptions troublantes mais sans preuve absolument décisive

Paris, 8 novembre. — Lazare Teissier, le concierge de la rue de Mogador, accusé de l'assassinat du garçon de bureau Louis Boulay, doit comparaître mardi prochain devant la Cour d'Assises. La longue instruction de M. Joussein a réuni contre l'accusé un faisceau de présomptions, gravement impressionnantes, mais dont on ne saurait dire qu'elles apportent une preuve décisive et irréfutable. Les débats pour lesquels trois audiences sont prévues, avec l'audition d'une centaine de témoins, promettent d'être captivants.

Voici les données du procès telles qu'elles résultent de l'information :

La découverte du cadavre dans le bois de Boulogne

Le 30 mai 1924, Louis Boulay, âgé de 68 ans, disparaissait subitement après avoir été vu, pour la dernière fois, se rendant au bureau de poste de la rue d'Amsterdam pour y acheter 100 francs de timbres. Le 8 juin, un promeneur découvrait un cadavre dans le Bois de Boulogne. C'était celui du disparu. Le corps était plié en deux, maintenu dans cette position par une cordelette, entouré de toile et ficelé. La mort remontait à plusieurs jours. La tête portait des blessures profondes. Enfin, — détails sur lesquels l'accusation insistera — les mains étaient maculées de poussière noire et une poche du pantalon contenait quelques brins de charbon.

Premiers soupçons

L'instruction a démontré que Boulay jouait aux courses d'une manière suivie et qu'il servait d'intermédiaire à des joueurs. Il chargeait Teissier des paris ainsi qu'un autre concierge de la rue de la Chaussée d'Antin. Les soupçons de la Justice se portèrent sur Teissier, à raison des contradictions et d'invéraisemblances relevées dans ses déclarations à la police. Les souillures des mains de la victime et les grains de charbon trouvés dans sa poche donnèrent à penser que le corps avait séjourné dans une cave.

Perquisitions rue de Mogador

Le service de l'identité judiciaire découvrit dans les caves de Teissier diverses taches de sang et des traînées blanchâtres résultant d'un lavage récent, furent relevées dans l'escalier ; dans la loge, on trouva un tablier de travail taché de sang ; enfin, dans une des caves, les débris d'un ticket de Métro, aller et retour délivré à la station George V le 30 mai, jour de la disparition de Boulay, des morceaux de bois couverts d'un vernis à la rhodamine et de cheveux, assez rares en vérité, adhérents à une croûte de sang coagulé. La trouvaille du ticket de Métro et du vernis à la rhodamine impressionna gravement le service de l'identité judiciaire.

Les charges contre l'accusé

Boulay, en effet, prenait tous les jours le Métro à George V, muni d'un billet d'aller et retour... Les cheveux, à la comparaison avec ceux de la victime, révélèrent une identité absolue. Dans les poussettes prélevées sur le pantalon de la victime, on a trouvé deux minuscules fragments de vernis à la rhodamine exactement semblables à celui de la cave. Ces diverses constatations, jointes à la présence de taches de sang établissant incontestablement, suivant l'accusation, que le corps a séjourné dans la cave. On ajoute qu'un locataire de la maison, dans les premiers jours de juin 1924, sentit une

La guerre du Rif

Fez, 8 novembre. — Groupement de l'Ouest. 56 familles Beni Mesquida et deux familles Metalsa sont rentrées de dissidence, versant 50 fusils.

Deux familles Oule Kacem ont fait leur soumission à Tafraut. D'autre part, on annonce qu'une délégation des villages de l'Oued Bahaghyne se serait présentée à nouveau pour demander les conditions de paix. Une trêve de trois jours leur est accordée.

Les villages de Beni Amrane, à 2 kil. 500 au Nord d'Issoul, ont fait connaître qu'ils acceptaient les conditions de l'aman. Les bombardements du 3 novembre sur Taza, auraient tué sept Beni Ouragel. Nos partisans Beni Bou Banes, appuyés par des gomiers et un groupe de Tabouda, ont chassé les dissidents du village d'Asat à 2 kilomètres au nord-est de Msaf.

On signale que la piste de Tafraut à Tabouda est terminée. Elle a été parcourue en automobile hier pour la première fois.

Groupement du Centre. — L'artillerie et l'aviation ont effectué des bombardements sur les villages Senadja de la région de Tizerouane. Six familles Rioua et Remla et trois familles Mezziat sont rentrées de dissidence.

On apprend que par ordre d'Abd-el-Krim, tous les hommes valides des Khens et Beni Namer, auraient été armés en vue de reprendre les positions occupées par les dissidents avant notre offensive. Deux caïds seraient venus prendre le commandement de ces contingents.

19^e corps. — Le calme a repris sur l'ensemble du front. Ce matin, l'aviation a effectué trois bombardements au nord de notre position de Tabouda, sur le massif des Senadja.

UN MOTOCYCLISTE CAPOTE ET SE TUE

Orléans, 8 novembre. — Le sous-lieutenant Lepère, du 511^e régiment de chars d'assaut, en garnison à Bourges, passait ce matin en motocyclette, près de la ferme de Gions, à 3 kilomètres de la Motte-Beuvron, lorsque sa machine capota.

L'officier fut projeté sur la route et eut le crâne fracturé.

Il est mort pendant son transfert à l'hôpital. L'accident semble dû au mauvais état de la route, car un semblaçage capoté avait eu lieu récemment au même endroit, pour la même raison.

Le général SE ZIGNY qui représentera la France dans la Commission d'enquête de la Société des Nations pour le conflit gréco-bulgare

Photo. Cl. Paris-Centre

Ils cultivent le chanvre dans les jardins publics

Mais c'était à l'insu des jardiniers et pour extraire du hashisch

New-York, 8 novembre. — L'arrestation d'un jeune Mexicain qui vendait des cigarettes opiacées à un dollar pièce, a mis la police new-yorkaise sur les traces d'une bande de fabricants de hashisch. On a découvert notamment que ces gens tiraient la drogue d'une sorte de chanvre, « cannabis indica » qu'ils cultivent en grand dans les jardins publics de la ville. La récolte se faisait, bien entendu, en cachette. Sur le Mexicain arrêté, on a trouvé une quantité suffisante de hashisch pour faire au moins 10.000 cigarettes.



Les flamands à l'Exposition d'agriculture du Jardin d'acclimatation

NOTRE REGION

Plus de 10.000 catholiques assisteront, hier à la manifestation de Bourges

C'est devant une assistance considérable que l'on peut évaluer à plus de dix mille personnes que se déroula la séance de l'après-midi présidée par Mgr Izoard, archevêque de Bourges.

M. Sauriac, avocat, présenta les orateurs et félicita les catholiques d'avoir à leur tête M. Sauriac, député de Bourges et le général de Castelnau (cris : vive le Maréchal).

M. Sauriac, avocat à la Cour des Comptes prit ensuite la parole et développa cette idée que le relèvement matériel de la France est lié à son relèvement religieux.

Les artisans de ce travail de rechristianisation doivent être les membres des associations diocésaines. L'idée de Dieu qui n'avait pas été complètement supprimée des manuels laïques par Jules Ferry, l'est absolument à l'heure actuelle.

De plus, tous les principes qui servent de base à la société, la patrie et la famille sont discutés à telle enseigne que M. de Monzie a dû faire paraître une circulaire pour réprimer le zèle anti-social de certains instituteurs.

L'abbé Bergery, qui succède à M. Sauriac, prononce ensuite une magnifique discours que nous retranscrivons de ne pouvant donner en entier, la place nous faisant défaut.

L'abbé Bergery indique que les catholiques se gardent avant tout de faire de la politique. La Fédération se place avant tout sur le terrain catholique. Nous ne sommes pas non plus des agitateurs et nous détestons ceux qui cherchent à exploiter les sentiments populaires.

Nous sommes des citoyens qui voulons être traités comme les autres, ni plus ni moins. Pendant quarante ans, nous nous sommes bécotés à gémir et à déplorer le malheur des temps. Cette attitude a pris fin depuis l'initiative du général de Castelnau.

Les manifestations ont été tellement impressionnantes que le nombre des électeurs qui les ont réalisées sur le Gouvernement a été obligé de tenir compte de nous.

Persévérons dans cette attitude jusqu'à la victoire, tout en souhaitant que nos adversaires nous offrent la paix. C'est tout ce que nous demandons.

Le général de Castelnau prend ensuite la parole et remercie Mgr l'archevêque et les précédents orateurs.

Il indique l'importance des succès obtenus. A l'heure actuelle, le nombre des catholiques qui ont assisté aux différentes manifestations dépasse deux millions.

NEVERS MOULINS

Concessions de terrains au cimetière. — Le maire informe les personnes intéressées en possession de concessions de terrains au cimetière communal, échues depuis la précédente publication (1924) à leur expiration (1925) (concessions trentennaires ou de 15 années) que ces concessions doivent être renouvelées ou transformées, à perpétuité suivant le cas, avant le 31 décembre prochain.

A défaut d'accomplissement de ces formalités, les emplacements occupés irrégulièrement seront retournés à la ville après cette date.

Le tarif d'entretien à perpétuité par la ville des concessions est fixé par la délibération du 12 février 1925.

LE BOSSU de Paul Féval, sera projeté sur l'écran de CINÉ-PARC mercredi 11 nov. (sauf si météo)

Collisions d'automobiles. — Hier matin, vers 11 h. 40, une collision s'est produite rue Félix-Faure, à l'intersection des rues Pasteur et de l'École-Normale, entre l'auto n° 285-F, conduite par M. Albert Perronneau, 25 ans, cultivateur à Geny-sur-Loire (Cher) et celle n° 5098-F2 conduite par M. Eugène Jules, 66 ans, industriel à Fourchambault. Seule Mlle Perronneau a été contusionnée au côté droit. Les deux véhicules ont subi des avaries.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES MÉDAILLES MILITAIRES Les médailles militaires sont, priés d'assister à la cérémonie du 11 novembre courant. La séance aura lieu à 9 heures, au Grand Hôtel de la Ville, à Paris.

Le soir, au MANESIE-PALACE de Nevers, les tournées H. MAX donneront une représentation de gala du plus grand succès de l'année

Pas sur la bouche opérée en 3 jours, de MM. Maurice LEBLANC et André BARDE, dans la ville actuelle n'a, comme précédemment, que celle de F. L. P.

UNE EXPOSITION D'AUTOMOBILES Nevers possède aujourd'hui et pendant un jour, son exposition d'automobiles.

MM. de Bessy et d'Assigny, concessionnaires pour la région de Nevers, ont organisé dans la région, font les honneurs de l'exposition.

Les visiteurs peuvent y admirer tous les éléments modèles 5 et 10 HP de cette marque, depuis la conduite intérieure vaste et confortable jusqu'à la pratique voiture Normande.

Signaux en passant les nouveaux trois-pièces 5 et 10 HP, dont la disposition en « trelis » offre aux passagers trois sièges confortables et l'usage de deux coffres séparés.

« TOUT ACIER », qui constitue le plus grand progrès réalisé dans la fabrication des automobiles.

Les automobiles Citroën se distinguent entre toutes par leur robustesse, leur ligne agréable et leur économie sans égale. Elles sont, en effet, d'un prix d'achat extrêmement raisonnable, leur entretien est simple et peu coûteux, leur consommation minime.

COFFRES-FORTS BAUCHE Fabrication supérieure. Agence de l'Est 17, R. d'Amerval, NANCY. Catalogue franco

BRANON-SUR-SEVROUX La fête du 11 novembre. Voici le programme de la fête nationale du 11 novembre : A 10 heures, service religieux célébré pour les soldats du pays morts au champ d'honneur. A l'issue du service, cortège au cimetière et dépôt d'un panier de fleurs sur les tombes.

ENCORE UN PROJETILE QUI EXPLOSE Fontainebleau, 8 novembre. — Chargé de ramasser les débris d'obus sur le champ de tir de Fontainebleau, M. Louva, chiffonnier, adjudicataire a provoqué l'explosion d'un projectile qui a tué Paul Fournier et Augustin Malpeau, et blessé gravement Léon Hancart, qui est dans un état désespéré, ainsi que Gaston Brunel et son frère André, qui sont atteints moins grièvement.

CHERCHEZ LA FEMME New-York, 8 novembre. — Le correspondant à Rome du New-York Herald raconte dans ce journal que c'est la propre sœur de l'ancien député Zamboni qui a fait avorter le complot contre Mussolini, en parlant de son projet à son frère à un ami qui lui est immédiatement allé avertir le premier ministre italien.

DU DANGER DE PORTER DES ARMES A FEU Montpeller, 8 novembre. — A Olorensac, le menuisier Jean Auly, 26 ans, agissant sous le nom d'un rabot lorsque par suite d'un choc il fit partir accidentellement un pistolet automatique qui avait dans sa poche. La balle pénétra dans l'abdomen et tua sur le coup M. Auly.

L'EXPOSITION EST FINIE Paris, 8 novembre. — Six mois ont passé depuis l'ouverture de l'Exposition des Arts Décoratifs et chaque journée de cette période relativement longue consacra, on peut le dire, par un succès complet, le magnifique effort réalisé par l'art français. Aujourd'hui 8 novembre, marque le dernier jour de cette seconde manifestation. Aussi la foule des visiteurs était-elle plus dense et plus ardente à tout voir, à tout visiter que les autres jours.

ENCORE UNE VICTOIRE DE BOROTRA Paris, 8 novembre. — La finale de la coupe Gaull, disputée cet après-midi sur les courts du Tennis-Club de Paris, opposait le vainqueur de l'année dernière dans ce sport, Borotra, à Cuitéas. Après une partie intéressante et mouvementée, Borotra gagna la finale par le score suivant : 2-6, 6-8, 10-8, 4-6, 6-0.

AGENDA P.-L.-M. POUR 1926 L'agenda P.-L.-M. pour 1926 paraîtra dans les premiers jours de novembre prochain dans une couverture bleue, noire et or, il comporte des chroniques respectives et d'actualité, sports, voyages, mœurs, coutumes, curiosités pittoresques, de comtes, nouvelles, 50 illustrations dans les cartes postales héliographiques.

Le grand prix de Marseille Marseille, 8 novembre. — Aujourd'hui s'est disputé le Grand Prix Hippique de Marseille, 125.000 francs, 2.500 mètres.

Retraité. — Un honorable fonctionnaire de la grande République des Etats-Unis, M. John Hubert, vient de prendre sa retraite. Il avait pourtant pas énormément de travail. Mais tout ce qu'il avait fait, c'était de servir le pays et de lui consacrer sa vie. C'est lui qui pressa la boutonnière de la médaille de la Légion d'honneur. C'est lui qui, dans le monde entier, était installé dans le fauteuil électrique. Il a expédié ainsi 140.000 lettres, 140.000 télégrammes, 140.000 lettres sur le bouton électrique, ce lui rapporta 150.000 dollars. Il a donc, dans sa carrière, gagné 21.000 dollars. La place n'était pas mauvaise. Elle laissait des loisirs que M. Hubert n'a certainement pas manqué d'utiliser.

LE POLE

Championnat de Bourgogne Une belle partie d'Assoce

Le team premier du Stade dijonnais et le team correspondant du C. O. Creusotin font match nul

Le Creusot, le 8 novembre 1925 (par téléphone de notre correspondant particulier). — Cette partie se disputa sous une pluie continue devant deux mille personnes. Si le match ne fut pas un succès de haut vol, la raison en fut que les deux équipes, bien que jouant de bon pied, furent étonnamment équilibrées par le jeu de leur défense.

Le Red Star rencontra de son côté au Stade de Paris, l'équipe tchèque du Victoria de Prague. Celle-ci assura également la victoire, en battant les Parisiens par 5 à 1. Un public nombreux suivit les phrases de cette rencontre, où les visiteurs se distinguèrent particulièrement.

Les Tchèques possèdent une équipe très homogène où brillèrent Gelyneck, Tintendro Navac, Narer et Medina.

Le Red Star, Nicolas, Chantrelle firent de belles chasses.

Vichy, 8 novembre (par téléphone de notre correspondant particulier). — Ce fut un succès pour le Red Star, qui battit le Victoria de Prague par 5 à 1.

Le Red Star, Nicolas, Chantrelle firent de belles chasses.

Le Red Star, Nicolas, Chantrelle firent de belles chasses.

Le Red Star, Nicolas, Chantrelle firent de belles chasses.

Le Red Star, Nicolas, Chantrelle firent de belles chasses.

Le Red Star, Nicolas, Chantrelle firent de belles chasses.

Le Red Star, Nicolas, Chantrelle firent de belles chasses.

Le Red Star, Nicolas, Chantrelle firent de belles chasses.

ATHLETISME

POUR LA CREATION DU STADE La Fédération Sportive de Vichy eût son comité

Le projet de la création d'un stade est dans une phase d'activité, avec la volonté que l'on sentait s'élever dans nos milieux sportifs, la réalisation devait être proche.

Samedi soir, les délégués des principales sociétés se réunirent pour former le comité de la Fédération sportive de Vichy.

Les délégués représentés les sociétés suivantes : Le Vélo-Sport, la Vichyssoise, l'Union Sportive Vichyssoise, le Club Nautique, la Jeunesse d'Arc, l'Union Cycliste Vichyssoise, l'Avion Vichyssois, la Société des pêcheurs à la ligne Vichyssois, le Boule Vichyssois, l'Amicale Boule, l'Automobile Club, le Sporting Club, la Vallée, l'Étoile Sportive.

M. Coutière, président. On procéda à l'élection d'un Comité, furent élus : Président : Dr Mourin, vice-président : MM. Chauchat de Benneville et Depalle ; secrétaire : M. Coutière ; trésorier : M. Blanc.

En prenant le fauteuil de la présidence, M. le docteur Mourinard prononça quelques paroles aimables à l'adresse de M. le maire de Vichy, le conseil municipal et M. Gaston Vidal pour leur collaboration dans le projet de création d'un stade à Vichy.

Après la belle performance que vient d'accomplir le jeune scientifique Young Cassini en face de Young Marty, les promoteurs marseillais ont décidé d'organiser un combat, entre Cassini et l'actuel champion de France, Enrico Moracchini, mais l'un ne sait point encore si ce match se déroulera pour l'envie titre de champion officiel de France des poids mouches.

Moracchini veut de prouver qu'il tient en compte une merveilleuse forme en knock-out magistralement le fougax Parisien Raymond Trévas.

JOHNNY BROWN ET ELKY CLARK SE SONT EMBARQUÉS POUR L'AMÉRIQUE Sans tambours ni trompettes, les deux crâches britanniques Johnny Brown, champion officiel des poids moyens, et Elky Clark, champion officiel d'Angleterre et d'Europe, se sont embarqués sur le « Leviathan » à destination de New-York, en vue de conquérir chacun le titre de leur catégorie, détenus respectivement par Frankie Genaro et Chester Rosenier.

LES CHAMPIONS OFFICIELS AMERICAINS Voici la liste des différents détenteurs de titres aux U. S. A., selon la National Boxing Association. Poids légers : Jack Dempsey ; mi-lourds, Paul Bernbach ; moyens : Harry Greb ; mi-

BOULES

BOULES AU BOULO-CLUB CHAROLLAIS

Les sociétaires du B. C. C. sont priés d'assister à la réunion qui se tiendra ce soir à 20 heures, dans une des salles de la mairie.

Ordre du jour : compte rendu moral et financier ; organisation du banquet de fin d'année ; entretien des jeux ; questions diverses.

GIRARDENGO BAT DEBAETS Paris, 8 novembre. — Belle assistance cet après-midi au Velodrome d'Hiver.

Voici les résultats de la séance : Match omnium des champions : 1. Girardengo ; 2. Debaets ; 3. Souchard.

Prix Bor. — Demi fond derrière moto. Classement général : 1. Maronnier ; 2. Boognan ; 3. Heckn ; 4. Lavalade.

ENCORE UNE VICTOIRE DE BOROTRA Paris, 8 novembre. — La finale de la coupe Gaull, disputée cet après-midi sur les courts du Tennis-Club de Paris, opposait le vainqueur de l'année dernière dans ce sport, Borotra, à Cuitéas.

Après une partie intéressante et mouvementée, Borotra gagna la finale par le score suivant : 2-6, 6-8, 10-8, 4-6, 6-0.

AGENDA P.-L.-M. POUR 1926 L'agenda P.-L.-M. pour 1926 paraîtra dans les premiers jours de novembre prochain dans une couverture bleue, noire et or, il comporte des chroniques respectives et d'actualité, sports, voyages, mœurs, coutumes, curiosités pittoresques, de comtes, nouvelles, 50 illustrations dans les cartes postales héliographiques.

Le grand prix de Marseille Marseille, 8 novembre. — Aujourd'hui s'est disputé le Grand Prix Hippique de Marseille, 125.000 francs, 2.500 mètres.

Retraité. — Un honorable fonctionnaire de la grande République des Etats-Unis, M. John Hubert, vient de prendre sa retraite. Il avait pourtant pas énormément de travail. Mais tout ce qu'il avait fait, c'était de servir le pays et de lui consacrer sa vie.

Le Red Star, Nicolas, Chantrelle firent de belles chasses.

Le Red Star, Nicolas, Chantrelle firent de belles chasses.

BOULES

BOULES AU BOULO-CLUB CHAROLLAIS

Les sociétaires du B. C. C. sont priés d'assister à la réunion qui se tiendra ce soir à 20 heures, dans une des salles de la mairie.

Ordre du jour : compte rendu moral et financier ; organisation du banquet de fin d'année ; entretien des jeux ; questions diverses.

GIRARDENGO BAT DEBAETS Paris, 8 novembre. — Belle assistance cet après-midi au Velodrome d'Hiver.

Voici les résultats de la séance : Match omnium des champions : 1. Girardengo ; 2. Debaets ; 3. Souchard.

Prix Bor. — Demi fond derrière moto. Classement général : 1. Maronnier ; 2. Boognan ; 3. Heckn ; 4. Lavalade.

ENCORE UNE VICTOIRE DE BOROTRA Paris, 8 novembre. — La finale de la coupe Gaull, disputée cet après-midi sur les courts du Tennis-Club de Paris, opposait le vainqueur de l'année dernière dans ce sport, Borotra, à Cuitéas.

Après une partie intéressante et mouvementée, Borotra gagna la finale par le score suivant : 2-6, 6-8, 10-8, 4-6, 6-0.

AGENDA P.-L.-M. POUR 1926 L'agenda P.-L.-M. pour 1926 paraîtra dans les premiers jours de novembre prochain dans une couverture bleue, noire et or, il comporte des chroniques respectives et d'actualité, sports, voyages, mœurs, coutumes, curiosités pittoresques, de comtes, nouvelles, 50 illustrations dans les cartes postales héliographiques.

Le grand prix de Marseille Marseille, 8 novembre. — Aujourd'hui s'est disputé le Grand Prix Hippique de Marseille, 125.000 francs, 2.500 mètres.

Retraité. — Un honorable fonctionnaire de la grande République des Etats-Unis, M. John Hubert, vient de prendre sa retraite. Il avait pourtant pas énormément de travail. Mais tout ce qu'il avait fait, c'était de servir le pays et de lui consacrer sa vie.

Le Red Star, Nicolas, Chantrelle firent de belles chasses.

Le Red Star, Nicolas, Chantrelle firent de belles chasses.

BOULES

BOULES AU BOULO-CLUB CHAROLLAIS

Les sociétaires du B. C. C. sont priés d'assister à la réunion qui se tiendra ce soir à 20 heures, dans une des salles de la mairie.

Ordre du jour : compte rendu moral et financier ; organisation du banquet de fin d'année ; entretien des jeux ; questions diverses.

GIRARDENGO BAT DEBAETS Paris, 8 novembre. — Belle assistance cet après-midi au Velodrome d'Hiver.

Voici les résultats de la séance : Match omnium des champions : 1. Girardengo ; 2. Debaets ; 3. Souchard.

Prix Bor. — Demi fond derrière moto. Classement général : 1. Maronnier ; 2. Boognan ; 3. Heckn ; 4. Lavalade.

ENCORE UNE VICTOIRE DE BOROTRA Paris, 8 novembre. — La finale de la coupe Gaull, disputée cet après-midi sur les courts du Tennis-Club de Paris, opposait le vainqueur de l'année dernière dans ce sport, Borotra, à Cuitéas.

Après une partie intéressante et mouvementée, Borotra gagna la finale par le score suivant : 2-6, 6-8, 10-8, 4-6, 6-0.

AGENDA P.-L.-M. POUR 1926 L'agenda P.-L.-M. pour 1926 paraîtra dans les premiers jours de novembre prochain dans une couverture bleue, noire et or, il comporte des chroniques respectives et d'actualité, sports, voyages, mœurs, coutumes, curiosités pittoresques, de comtes, nouvelles, 50 illustrations dans les cartes postales héliographiques.

Le grand prix de Marseille Marseille, 8 novembre. — Aujourd'hui s'est disputé le Grand Prix Hippique de Marseille, 125.000 francs, 2.500 mètres.

Retraité. — Un honorable fonctionnaire de la grande République des Etats-Unis, M. John Hubert, vient de prendre sa retraite. Il avait pourtant pas énormément de travail. Mais tout ce qu'il avait fait, c'était de servir le pays et de lui consacrer sa vie.

Le Red Star, Nicolas, Chantrelle firent de belles chasses.

Le Red Star, Nicolas, Chantrelle firent de belles chasses.

BOULES

BOULES AU BOULO-CLUB CHAROLLAIS

Les sociétaires du B. C. C. sont priés d'assister à la réunion qui se tiendra ce soir à 20 heures, dans une des salles de la mairie.

Ordre du jour : compte rendu moral et financier ; organisation du banquet de fin d'année ; entretien des jeux ; questions diverses.

GIRARDENGO BAT DEBAETS Paris, 8 novembre. — Belle assistance cet après-midi au Velodrome d'Hiver.

Voici les résultats de la séance : Match omnium des champions : 1. Girardengo ; 2. Debaets ; 3. Souchard.

Prix Bor. — Demi fond derrière moto. Classement général : 1. Maronnier ; 2. Boognan ; 3. Heckn ; 4. Lavalade.

ENCORE UNE VICTOIRE DE BOROTRA Paris, 8 novembre. — La finale de la coupe Gaull, disputée cet après-midi sur les courts du Tennis-Club de Paris, opposait le vainqueur de l'année dernière dans ce sport, Borotra, à Cuitéas.

Après une partie intéressante et mouvementée, Borotra gagna la finale par le score suivant : 2-6, 6-8, 10-8, 4-6, 6-0.

AGENDA P.-L.-M. POUR 1926 L'agenda P.-L.-M. pour 1926 paraîtra dans les premiers jours de novembre prochain dans une couverture bleue, noire et or, il comporte des chroniques respectives et d'actualité, sports, voyages, mœurs, coutumes, curiosités pittoresques, de comtes, nouvelles, 50 illustrations dans les cartes postales héliographiques.

Le grand prix de Marseille Marseille, 8 novembre. — Aujourd'hui s'est disputé le Grand Prix Hippique de Marseille, 125.000 francs, 2.500 mètres.

Retraité. — Un honorable fonctionnaire de la grande République des Etats-Unis, M. John Hubert, vient de prendre sa retraite. Il avait pourtant pas énormément de travail. Mais tout ce qu'il avait fait, c'était de servir le pays et de lui consacrer sa vie.

Le Red Star, Nicolas, Chantrelle firent de belles chasses.

Le Red Star, Nicolas, Chantrelle firent de belles chasses.

BOULES

BOULES AU BOULO-CLUB CHAROLLAIS

Les sociétaires du B. C. C. sont priés d'assister à la réunion qui se tiendra ce soir à 20 heures, dans une des salles de la mairie.

Ordre du jour : compte rendu moral et financier ; organisation du banquet de fin d'année ; entretien des jeux ; questions diverses.

GIRARDENGO BAT DEBAETS Paris, 8 novembre. — Belle assistance cet après-midi au Velodrome d'Hiver.

Voici les résultats de la séance : Match omnium des champions : 1. Girardengo ; 2. Debaets ; 3. Souchard.

Prix Bor. — Demi fond derrière moto. Classement général : 1. Maronnier ; 2. Boognan ; 3. Heckn ; 4. Lavalade.

ENCORE UNE VICTOIRE DE BOROTRA Paris, 8 novembre. — La finale de la coupe Gaull, disputée cet après-midi sur les courts du Tennis-Club de Paris, opposait le vainqueur de l'année dernière dans ce sport, Borotra, à Cuitéas.

Après une partie intéressante et mouvementée, Borotra gagna la finale par le score suivant : 2-6, 6-8, 10-8, 4-6, 6-0.

AGENDA P.-L.-M. POUR 1926 L'agenda P.-L.-M. pour 1926 paraîtra dans les premiers jours de novembre prochain dans une couverture bleue, noire et or, il comporte des chroniques respectives et d'actualité, sports, voyages, mœurs, coutumes, curiosités pittoresques, de comtes, nouvelles, 50 illustrations dans les cartes postales héliographiques.

Le grand prix de Marseille Marseille, 8 novembre. — Aujourd'hui s'est disputé le Grand Prix Hippique de Marseille, 125.000 francs, 2.500 mètres.

Retraité. — Un honorable fonctionnaire de la grande République des Etats-Unis, M. John Hubert, vient de prendre sa retraite. Il avait pourtant pas énormément de travail. Mais tout ce qu'il avait fait, c'était de servir le pays et de lui consacrer sa vie.

Le Red Star, Nicolas, Chantrelle firent de belles chasses.

Le Red Star, Nicolas, Chantrelle firent de belles chasses.

BOULES

BOULES AU BOULO-CLUB CHAROLLAIS

Les sociétaires du B. C. C. sont priés d'assister à la réunion qui se tiendra ce soir à 20 heures, dans une des salles de la mairie.

Ordre du jour : compte rendu moral et financier ; organisation du banquet de fin d'année ; entretien des jeux ; questions diverses.

GIRARDENGO BAT DEBAETS Paris, 8 novembre. — Belle assistance cet après-midi au Velodrome d'Hiver.

Voici les résultats de la séance : Match omnium des champions : 1. Girardengo ; 2. Debaets ; 3. Souchard.

Prix Bor. — Demi fond derrière moto. Classement général : 1. Maronnier ; 2. Boognan ; 3. Heckn ; 4. Lavalade.

ENCORE UNE VICTOIRE DE BOROTRA Paris, 8 novembre. — La finale de la coupe Gaull, disputée cet après-midi sur les courts du Tennis-Club de Paris, opposait le vainqueur de l'année dernière dans ce sport, Borotra, à Cuitéas.

Après une partie intéressante et mouvementée, Borotra gagna la finale par le score suivant : 2-6, 6-8, 10-8, 4-6, 6-0.

AGENDA P.-L.-M. POUR 1926 L'agenda P.-L.-M. pour 1926 paraîtra dans les premiers jours de novembre prochain dans une couverture bleue, noire et or, il comporte des chroniques respectives et d'actualité, sports, voyages, mœurs, coutumes, curiosités pittoresques, de comtes, nouvelles, 50 illustrations dans les cartes postales héliographiques.

Le grand prix de Marseille Marseille, 8 novembre. — Aujourd'hui s'est disputé le Grand Prix Hippique de Marseille, 125.000 francs, 2.500 mètres.

Retraité. — Un honorable fonctionnaire de la grande République des Etats-Unis, M. John Hubert, vient de prendre sa retraite. Il avait pourtant pas énormément de travail. Mais tout ce qu'il avait fait, c'était de servir le pays et de lui consacrer sa vie.

Le Red Star, Nicolas, Chantrelle firent de belles chasses.

Le Red Star, Nicolas, Chantrelle firent de belles chasses.

BOULES

BOULES AU BOULO-CLUB CHAROLLAIS

Les sociétaires du B. C. C. sont priés d'assister à la réunion qui se tiendra ce soir à 20 heures, dans une des salles de la mairie.

Ordre du jour : compte rendu moral et financier ; organisation du banquet de fin d'année ; entretien des jeux ; questions diverses.

GIRARDENGO BAT DEBAETS Paris, 8 novembre. — Belle assistance cet après-midi au Velodrome d'Hiver.

Voici les résultats de la séance : Match omnium des champions : 1. Girardengo ; 2. Debaets ; 3. Souchard.

Prix Bor. — Demi fond derrière moto. Classement général : 1. Maronnier ; 2. Boognan ; 3. Heckn ; 4. Lavalade.

ENCORE UNE VICTOIRE DE BOROTRA Paris, 8 novembre. — La finale de la coupe Gaull, disputée cet après-midi sur les courts du Tennis-Club de Paris, opposait le vainqueur de l'année dernière dans ce sport, Borotra, à Cuitéas.

Après une partie intéressante et mouvementée, Borotra gagna la finale par le score suivant : 2-6, 6-8, 10-8, 4-6, 6-0.

AGENDA P.-L.-M. POUR 1926 L'agenda P.-L.-M. pour 1926 paraîtra dans les premiers jours de novembre prochain dans une couverture bleue, noire et or, il comporte des chroniques respectives et d'actualité, sports, voyages, mœurs, coutumes, curiosités pittoresques, de comtes, nouvelles, 50 illustrations dans les cartes postales héliographiques.

Le grand prix de Marseille Marseille, 8 novembre. — Aujourd'hui s'est disputé le Grand Prix Hippique de Marseille, 125.000 francs, 2.500 mètres.

Retraité. — Un honorable fonctionnaire de la grande République des Etats-Unis, M. John Hubert, vient de prendre sa retraite. Il avait pourtant pas énormément de travail. Mais tout ce qu'il avait fait, c'était de servir le pays et de lui consacrer sa vie.

Le Red Star, Nicolas, Chantrelle firent de belles chasses.

Le Red Star, Nicolas, Chantrelle firent de belles chasses.

fr. SAVON de Beauté GIBBS

BLANC - PUR - NEUTRE

CHER YONNE

Sur la ligne de Montluçon à Bourges un courrier postal est organisé par un express

Corquoy, 8 novembre (de notre correspondant particulier). — Un ouvrier Boissais, Martin Patuy qui travaillait sur la voie de Montluçon à Bourges, a été tamponné par l'express Paris-Montluçon, au point kilométrique 251-350, territoire de la commune de Corquoy.

Le corps de ce malheureux ouvrier fut déchi-qué. La mort fut instantanée.

BOURGÉS

Programme de la P.ô nationale de la Paix

Mardi 10 novembre. — A 20 heures : retraites aux flambeaux par la musique, les tambours et clairons du 95^e régiment d'infanterie, les trompettes du 51^e chars de combat et les fanfares d'artillerie et par les sociétés de musique et de gymnastique, dans les différents quartiers de la ville.

Itinéraires : musique, batteries et fanfares de la garnison : place Rahelais, rue Gambon, place Flanchat, rues du Commerce, Moyenne, esplanade Marceau.

La Vaillante et les sapeurs-pompiers : octroi Barbès, rues Barles et d'Auron, place de la Préfecture.

La Biturige, barrière Saint-Privé, avenue Nationale, rue Edouard-Vaillant, place Gordinier, rue Bourbouloux, avenue Eugène-Brisson, place des Maronniers.

A 20 h. 30. — Concert par la musique municipale, place Cujas.

Mercredi 11 novembre. — A 8 heures et à 12 heures, salves d'artillerie, sonneries de cloches.

9 heures, distribution extraordinaire de secours aux indigents par les soins du bureau de bienfaisance.

A 14 heures. — Hommage aux morts de la grande guerre.

Le cortège officiel, auquel se joindront toutes les sociétés de la ville, partira de l'hôtel de ville à 14 heures, pour se rendre au monument aux morts de la grande guerre, déposés des fleurs.

Toutes les associations d'anciens combattants, mutilés, anciens prisonniers de guerre, veuves et orphelins de guerre sont invités à se masser autour du monument aux morts pour recevoir l'hommage officiel de la ville de Bourges et du gouvernement de la République.

A 14 h. 45, à la Halle : festival gymnique, musical et chorale par la musique municipale, l'Orphéon de la Prévoyance du Cher, la chorale des Etablissements Militaires, la Rallye-Cor, les sociétés de gymnastique La Vaillante et la Biturige.

Nota. — Les habitants sont invités à paviser et illuminer leurs maisons.

Le 11 novembre étant jour férié, les débits peuvent tenir leurs établissements ouverts toute la nuit du 11 au 12 novembre.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain de consommation courante à Bourges est fixé à 1 fr. 60 le kilo à partir de demain mardi 10 novembre.

MERY-ES-BOIS

Une fillette mordue par un chien. — Un chien appartenant à M. Robert Baillouille, 47 ans, chef-fonrier à La Chapelle-d'Angillon, a mordu à la cuisse la jeune Solange Bignolais, âgée de 7 ans et lui a fait une plaie assez profonde. Le père, M. Marcel Bignolais, 31 ans, cultivateur à la ferme de « La Motte », a déposé une plainte à la gendarmerie.

SERVICE VICINAL

D'aujourd'hui 9 au 14 novembre, des réparations de matériaux et de cylindrages à valeur seront exécutés, savoir :

Commune de Dampierre-en-Crot, 1^e Chemin de grande communication n° 7, au lieu dit « La Pelit-Boulay », entre les bornes 51 et 51 km 500 ; 2^e Chemin de grande communication n° 13, au lieu dit « Le Chesnet », entre les bornes 28 et 28 km 500.

Commune de Néronde, — Chemin de grande communication n° 6, au lieu dit « La Loge », entre les bornes 41 et 42 km.

Commune de Flavigny, — Chemin de grande communication n° 6, au lieu dit « Les Bons-Enfants », entre les bornes 33 et 34 km.

Services et Messes

Un service de quarantaine sera célébré le mardi 10 novembre 1925, à 10 heures, en l'église de Saint-Germain-Chasseigné, pour le repos de l'âme de :

Madame veuve Joseph RICHARD Née Marie LAFORGE De la part de toute la famille.

Services et Messes

Un service de quarantaine sera célébré le mardi 10 novembre 1925, à 10 heures, en l'église de Saint-Germain-Chasseigné, pour le repos de l'âme de :

Madame veuve Joseph RICHARD Née Marie LAFORGE De la part de toute la famille.

Services et Messes

Un service de quarantaine sera célébré le mardi 10 novembre 1925, à 10 heures, en l'église de Saint-Germain-Chasseigné, pour le repos de l'âme de :

Madame veuve Joseph RICHARD Née Marie LAFORGE De la part de toute la famille.

Services et Messes

Un service de quarantaine sera célébré le mardi 10 novembre 1925, à 10 heures, en l'église de Saint-Germain-Chasseigné, pour le repos de l'âme de :

Madame veuve Joseph RICHARD Née Marie LAFORGE De la part de toute la famille.

Services et Messes

Un service de quarantaine sera célébré le mardi 10 novembre 1925, à 10 heures, en l'église de Saint-Germain-Chasseigné, pour le repos de l'âme de :

Madame veuve Joseph RICHARD Née Marie LAFORGE De la part de toute la famille.

Avis mortuaires

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

Monsieur Pierre ANDRÉ décédé en son domicile à Noyat, le 7 novembre 1925, dans sa 78^e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le mardi 10 courant, à 10 heures, heure légale, en l'église de Noyat.

On se réunira à la Maison mortuaire à Noyat. De la part de : M. Victor André, M. Pierre Antonin André, M. Pierre-Hubert André, M. Robert André, ses frères, ses petits-fils et petit-neveu et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part, le présent avis en tenant lieu. Ni fleurs ni couronnes.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

Madame BELIN Née Jeanne MILLERON décédée en son domicile, à Coulanges-les-Nevers, le 7 novembre 1925, dans sa 66^e année.

Ses obsèques auront lieu le mardi 9 courant à 14 heures, en l'église de Coulanges-les-Nevers. On se réunira à la Maison mortuaire à 13 heures 45.

De la part de : M. Barthélémy Belin, son époux ; Mme et M. Francis Belin, Mme et M. Marcel Belin, Mme et M. Georges Belin, ses enfants ; M. Jean Belin, son petit-fils ; Mme Georges Belin, sa sœur ; Mmes Doucet et Baudinet, ses belles-sœurs ; Mme et M. Emile Ternant ; Mme et M. Gaston Belin ; Mme Joly ; Mme et M. Michel Doucet, ses neveux et nièces.

De ses petits-neveux, et petites nièces et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

Monsieur François MENIN décédé chez ses enfants, à Nevers, rue Félix-Faure, n° 1, le 8 novembre 1925, dans sa 81^e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le mardi 10 courant, à 10 heures, en l'église Cathédrale Saint-Cyr sa paroisse.

On se réunira à la Maison mortuaire à 1 heure 1/4.

De la part de : M. et Mme Jean Menin et leur fille, M. et Mme Joseph Menin, M. et Mme Auguste Menin et leur fils, M. et Mme Roche, Mme veuve Adolphe Roche, Mlle Henriette Menin, ses enfants et petits-enfants, et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

Mademoiselle Octavie DUMOUGHEL décédée en son domicile, à Nevers, 46, rue de Paris, le 6 novembre 1925, dans sa 62^e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le mardi 10 courant, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre sa paroisse.

On se réunira à la maison mortuaire à 9 h. 3/4.

De la part de : M. Dumouchel, son frère et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

Monsieur Jacques BERTHET décédé en son domicile à Lichy, commune de Bona, le 8 novembre, dans sa 62^e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 11 courant à 10 h. 30, (heure légale), en l'église de Bona.

De la part de ses enfants, M. et Mme Bonziat et de leurs enfants ; de M. et Mme Berthet et leurs enfants ; de M. et Mme Jean Bourdoux, ses beaux-frères et ses neveux et nièces et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

Services et Messes

Un service de quarantaine sera célébré le mardi 10 novembre 1925, à 10 heures, en l'église de Saint-Germain-Chasseigné, pour le repos de l'âme de :

Madame veuve Joseph RICHARD Née Marie LAFORGE De la part de toute la famille.

Services et Messes

Un service de quarantaine sera célébré le mardi 10 novembre 1925, à 10 heures, en l'église de Saint-Germain-Chasseigné, pour le repos de l'âme de :

Madame veuve Joseph RICHARD Née Marie LAFORGE De la part de toute la famille.

Services et Messes

Un service de quarantaine sera célébré le mardi 10 novembre 1925, à 10 heures, en l'église de Saint-Germain-Chasseigné, pour le repos de l'âme de :

Madame veuve Joseph RICHARD Née Marie LAFORGE De la part de toute la famille.

Services et Messes

Un service de quarantaine sera célébré le mardi 10 novembre 1925, à 10 heures, en l'église de Saint-Germain-Chasseigné, pour le repos de l'âme de :

Madame veuve Joseph RICHARD Née Marie LAFORGE De la part de toute la famille.

Services et Messes

Un service de quarantaine sera célébré le mardi 10 novembre 1925, à 10 heures, en l'église de Saint-Germain-Chasseigné, pour le repos de l'âme de :

Madame veuve Joseph RICHARD Née Marie LAFORGE De la part de toute la famille.

Services et Messes

Un service de quarantaine sera célébré le mardi 10 novembre 1925, à 10 heures, en l'église de Saint-Germain-Chasseigné, pour le repos de l'âme de :

Madame veuve Joseph RICHARD Née Marie LAFORGE De la part de toute la famille.

Sauveur des Poumons SIROP AKKER

à base de plantes, sans toxiques ni stupéfiants, absolument sans danger, est le remède souverain et sans similaire contre

FOUX, COQUELUCHE RHUMES, CATARRHES BRONCHITES, GRIPPZ ASTHME, EMPHYSEME

Le Sirop Akker juggle la toux, supprime l'oppression, active la respiration, détache les mucosités et glaires, stérilise l'appareil pulmonaire.

Le flac. de 250 gr. Le flac. de 500 gr. Le flac. de 1000 gr.

Prix : 8 Frs 14 Frs 22 Frs

Refusez toute substitution R. C. Paris 214.151 B

Dans toutes les Pharmacies

SAONE- & LOIRE CHAROLLES TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

Pierre Grave, 49 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, 8 jours de prison pour mendicence et défaut de carnet.

Alix Hubert, 37 ans, cuisinier à Coublanc, 100 francs d'amende pour coups et blessures.

Theodore Koscinicki, 37 ans, manoeuvre à Bourbon-Lancy, 1 mois de prison et 50 fr. d'amende par défaut pour coups et blessures sur la personne de M. Konowicz.

Stanislas Szlopel, 32 ans, manoeuvre, Nedelska Marie, femme Szlopel, 24 ans, ménagère, Wilhelm Szlopel, 43 ans, manoeuvre et Vend. Re, femme Szlopel, 40 ans, ménagère, demeurant tous à Bourbon-Lancy, chacun 50 francs d'amende pour coups et blessures réciproques.

Cylindrags du 9 au 14 novembre. — Aujourd'hui lundi 9 ; mardi 10 ; jeudi 12 ; vendredi 13 ; samedi 14. C. C. S. Saint-Julien-de-Jonzy à La Bachasse et Bois-Dieu.

CHALON-SUR-SAONE TRIBUNAL CORRECTIONNEL

En une courte audience solennelle, il est procédé à l'installation de M. Himling, nommé juge à Chalon, en remplacement de M. Brel. Il est déclaré installé et va remplacer M. Neveux au siège.

Félicie Dauvergne, par défaut, 5 ans de prison avec sursis pour recel d'un vol commis à la Co P.-L.-M.

François Boutet, 19 ans, Pauma, 20 ans et Demonfaucou, 23 ans, chacun un mois de prison. Boutet est en outre gratifié de 5 fr. d'amende pour ivresse.

Pour vagabondage, 15 jours de prison à l'Espagnol Ortega Lorenzo.

AUTUN

Monuments historiques. — Par décision de M. le ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, le Christ en Croix, statue en bois du XVI^e siècle, qui orne l'église de la Salle-en-Morvan a été classé parmi les monuments historiques.

Enregistrement. — M. Bayon, receveur de 1^{re} classe est admis à la retraite et nommé receveur honoraire.

LE CREUSOY

Assistance aux vieillards. — Le paiement de l'assistance aux vieillards aura lieu à la mairie le samedi 14 novembre de 9 à 11 heures.

Assistance aux femmes en couches. — Le paiement des primes d'allaitement aura lieu à la mairie le samedi 14 novembre de 2 à 4 heures.

Blessé d'un coup de hache. — M. Charles Clair, 61 ans, demeurant rue des Noyers, était occupé à épointer des piquets sur les chantiers de M. Berthier, entrepreneur de transports, rue de la Sablière, quand la hache qu'il utilisait glissa et lui entailla profondément le main gauche.

Etat civil : Noces. — Roger Gabriel, avenue Saint-Sauveur ; Paulette Andriol, rue de la Fontaine, 29 ; Suzanne Gilloz, avenue Saint-Sauveur ;

SAONE- & LOIRE CHAROLLES TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

Pierre Grave, 49 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, 8 jours de prison pour mendicence et défaut de carnet.

Alix Hubert, 37 ans, cuisinier à Coublanc, 100 francs d'amende pour coups et blessures.

Theodore Koscinicki, 37 ans, manoeuvre à Bourbon-Lancy, 1 mois de prison et 50 fr. d'amende par défaut pour coups et blessures sur la personne de M. Konowicz.

Stanislas Szlopel, 32 ans, manoeuvre, Nedelska Marie, femme Szlopel, 24 ans, ménagère, Wilhelm Szlopel, 43 ans, manoeuvre et Vend. Re, femme Szlopel, 40 ans, ménagère, demeurant tous à Bourbon-Lancy, chacun 50 francs d'amende pour coups et blessures réciproques.

Cylindrags du 9 au 14 novembre. — Aujourd'hui lundi 9 ; mardi 10 ; jeudi 12 ; vendredi 13 ; samedi 14. C. C. S. Saint-Julien-de-Jonzy à La Bachasse et Bois-Dieu.

CHALON-SUR-SAONE TRIBUNAL CORRECTIONNEL

En une courte audience solennelle, il est procédé à l'installation de M. Himling, nommé juge à Chalon, en remplacement de M. Brel. Il est déclaré installé et va remplacer M. Neveux au siège.

Félicie Dauvergne, par défaut, 5 ans de prison avec sursis pour recel d'un vol commis à la Co P.-L.-M.

François Boutet, 19 ans, Pauma, 20 ans et Demonfaucou, 23 ans, chacun un mois de prison. Boutet est en outre gratifié de 5 fr. d'amende pour ivresse.

Pour vagabondage, 15 jours de prison à l'Espagnol Ortega Lorenzo.

AUTUN

Monuments historiques. — Par décision de M. le ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, le Christ en Croix, statue en bois du XVI^e siècle, qui orne l'église de la Salle-en-Morvan a été classé parmi les monuments historiques.

Enregistrement. — M. Bayon, receveur de 1^{re} classe est admis à la retraite et nommé receveur honoraire.

LE CREUSOY

Assistance aux vieillards. — Le paiement de l'assistance aux vieillards aura lieu à la mairie le samedi 14 novembre de 9 à 11 heures.

Assistance aux femmes en couches. — Le paiement des primes d'allaitement aura lieu à la mairie le samedi 14 novembre de 2 à 4 heures.

Blessé d'un coup de hache. — M. Charles Clair, 61 ans, demeurant rue des Noyers, était occupé à épointer des piquets sur les chantiers de M. Berthier, entrepreneur de transports, rue de la Sablière, quand la hache qu'il utilisait glissa et lui entailla profondément le main gauche.

Etat civil : Noces. — Roger Gabriel, avenue Saint-Sauveur ; Paulette Andriol, rue de la Fontaine, 29 ; Suzanne Gilloz, avenue Saint-Sauveur ;

SAONE- & LOIRE CHAROLLES TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

Pierre Grave, 49 ans, manoeuvre, sans domicile fixe, 8 jours de prison pour mendicence et défaut de carnet.

Alix Hubert, 37 ans, cuisinier à Coublanc, 100 francs d'amende pour coups et blessures.

Theodore Koscinicki, 37 ans, manoeuvre à Bourbon-Lancy, 1 mois de prison et 50 fr. d'amende par défaut pour coups et blessures sur la personne de M. Konowicz.

Stanislas Szlopel, 32 ans, manoeuvre, Nedelska Marie, femme Szlopel, 24 ans, ménagère, Wilhelm Szlopel, 43 ans, manoeuvre et Vend. Re, femme Szlopel, 40 ans, ménagère, demeurant tous à Bourbon-Lancy, chacun 50 francs d'amende pour coups et blessures réciproques.

Cylindrags du 9 au 14 novembre. — Aujourd'hui lundi 9 ; mardi 10 ; jeudi 12 ; vendredi 13 ; samedi 14. C. C. S. Saint-Julien-de-Jonzy à La Bachasse et Bois-Dieu.

CHALON-SUR-SAONE TRIBUNAL CORRECTIONNEL

En une courte audience solennelle, il est procédé à l'installation de M. Himling, nommé juge à Chalon, en remplacement de M. Brel. Il est déclaré installé et va remplacer M. Neveux au siège.

Félicie Dauvergne, par défaut, 5 ans de prison avec sursis pour recel d'un vol commis à la Co P.-L.-M.

François Boutet, 19 ans, Pauma, 20 ans et Demonfaucou, 23 ans, chacun un mois de prison. Boutet est en outre gratifié de 5 fr. d'amende pour ivresse.

Pour vagabondage, 15 jours de prison à l'Espagnol Ortega Lorenzo.

AUTUN

Monuments historiques. — Par décision de M. le ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, le Christ en Croix, statue en bois du XVI^e siècle, qui orne l'église de la Salle-en-Morvan a été classé parmi les monuments historiques.

Enregistrement. — M. Bayon, receveur de 1^{re} classe est admis à la retraite et nommé receveur honoraire.

LE CREUSOY

Assistance aux vieillards. — Le paiement de l'assistance aux vieillards aura lieu à la mairie le samedi 14 novembre de 9 à 11 heures.

Assistance aux femmes en couches. — Le paiement des primes d'allaitement aura lieu à la mairie le samedi 14 novembre de 2 à 4 heures.

Blessé d'un coup de hache. — M. Charles Clair, 61 ans, demeurant rue des Noyers, était occupé à épointer des piquets sur les chantiers de M. Berthier, entrepreneur de transports, rue de la Sablière, quand la hache qu'il utilisait glissa et lui entailla profondément le main gauche.

Etat civil : Noces. — Roger Gabriel, avenue Saint-Sauveur ; Paulette Andriol, rue de la Fontaine, 29 ; Suzanne Gilloz, avenue Saint-Sauveur ;

APOLLO

Le seul rasoir efficace pour barbe forte

Papier à Cigarettes ABADIE économique parce que résistant

Les PLATS en verre PYREX vont au FOUR

DIRECTEMENT DU FOUR A LA TABLE SANS TRANSVASEMENT

car le PYREX peut subir les plus hautes températures des fours de cuisine.

Le verre PYREX se lave à l'eau bouillante.

Il ne se fendille ni ne s'écaille à la chaleur, demeure brillant et neuf comme au premier jour.

LE PYREX, 8, rue Fabre-d'Églantine, PARIS (12^e)

MALACLEINE

DONNE UN TEINT DE FLEUR

Le Maître de Ballantrae

Par R.-L. STEVENSON Traduit de l'anglais par Théo VARLET

(Suite)

— Nous sauvons la maison de Durrisdeer, Henry ! reprit son père.

— Et puis voyez, James, dit Mr Henry, si je pars, et que de Prince ait le dessous, il vous sera facile de faire votre paix avec le roi Jacques. Mais si vous partez, et que l'expédition avorte, nous séparons le droit du titre. Et que serai-je, alors ?

— Vous serez lord Durrisdeer, dit le Maître. Je mets sur table tout ce que je possède.

— Je ne joue pas un pareil jeu, s'écria Mr Henry. Je me trouverais dans une situation que pas un homme d'honneur ne consentirait à supporter. Je ne serais ni châtelain ni seigneur. — ajouta-t-il, — et ce n'est pas un titre que je voudrais.

— C'est votre devoir d'être ici auprès de mon père, dit-il. Vous savez bien que vous êtes le favori.

— En vérité ? dit le Maître. Voilà l'envie qui parle ! Prétendez-vous me supplanter... Jacob ? dit-il, en appuyant sur le mot avec malice.

Mr Henry se leva sans répondre, et arma le bas bout de la salle, car il avait

une faculté de silence admirable. Puis il s'en revint.

— Je suis le cadet, et je « dois » partir, dit-il. Mylord ici présent est le maître, et il dit que je partirai. Qu'avez-vous à répondre, mon frère ?

— J'ai à répondre ceci, Henry, répliqua le Maître. Lorsque des gens très obstinés se heurtent, il n'y a que deux moyens d'en sortir : se battre — et je crois bien que ni l'un ni l'autre ne voudrais aller jusque-là — ou s'en rapporter au sort. Voici une guinée. Acceptez-vous la décision de la pièce ?

— J'en accepte le risque, dit Mr Henry. Face, je pars ; pile, je reste.

La pièce fut jetée. Elle rebomba pile.

— Voici une leçon pour Jacob, dit le Maître.

— Toute notre vie, nous nous en répétions ! dit Mr Henry.

Et il quitta aussitôt la salle.

Quant à Miss Alison, elle ramassa la pièce d'or qui venait d'être jetée sur la table, et dit : — C'est la grande victoire de la journée.

— Si vous m'avez aimée autant que je vous aime, vous seriez resté ! s'écria-t-elle.

— Je ne vous aimerais pas autant, mais très, très, si je n'aimais l'honneur encore plus, déclara le Maître.

— Oh ! s'écria-t-elle, vous n'avez pas de cœur ! Je souhaite que vous soyez tué !

Et quittant la pièce, toute en pleurs, elle s'enfuit dans sa chambre.

Le Maître alors se tourna vers Mylord et, de son air le plus drôle, lui dit :

— En voilà une diablesse de femme !

— C'est plutôt vous qui êtes pour moi un diable de fils, répliqua son père ; vous qui avez toujours été mon favori, soit dit à ma honte. Jamais vous ne m'avez fait passer une heure agréable depuis votre naissance ; non, jamais une heure agréable, — et il le répéta une troisième fois.

Si ce fut la légèreté du Maître, ou son insubordination, ou le mot de Mr Henry concernant le fils favori, qui troubla ainsi Mylord, je ne sais ; mais je crois volontiers que ce fut ce mot, car tout démontre qu'à partir de cette heure, Mylord fit plus de cas de Mr Henry.

Bref, ce fut en très mauvais termes avec sa famille que le Maître partit pour le Nord — et le souvenir de son départ en devint d'autant plus amer, lorsqu'il fut trop tard. Tant par menaces que par promesses, il avait rassemblé près d'une douzaine d'hommes, principalement fils de tenanciers. Tous avaient beaucoup bu lorsqu'ils se mirent en route, et leur cavalcade monta la côte et dépassa la vieille abbaye avec des cris et des chants, la cocarde blanche à tous les chapeaux. C'était une entreprise désespérée, pour une aussi faible troupe, que de traverser isolément la plus grande partie de l'Ecosse. Et chacun le crut d'autant plus que, tandis que cette pauvre douzaine de cavaliers trottait sur la colline, un grand vaisseau de la marine royale, dont une seule embarcation aurait pu les empêcher, était mouillé dans la baie, enseigne déployée. L'après-midi, ayant donné au Maître une bonne avance, ce fut le tour de M. Henry. Il partit à cheval, tout seul, offrant son épée et portant une lettre de son père

un gouvernement du roi George. Miss Alison resta enfermée dans sa chambre et ne fit que pleurer jusqu'à son départ à tous deux ; seulement, elle cousit la cocarde au chapeau du Maître, et (comme le dit John-Paul) la cocarde était toute mouillée de larmes lorsqu'il la lui porta.

Par la suite, Mr Henry et Mylord s'en tirèrent fidèlement à leur marché. Qu'ils accomplissent quelque chose, c'est plus que je n'en sais ; et qu'ils furent bien fermement attachés au roi, plus que je n'en saurais croire. Mais ils observèrent la lettre de loyauté, correspondirent avec le Lord Président, se tirèrent tranquillement chez eux, et n'eurent que peu ou point de rapports avec le Maître, tant que dura la lutte. Lui, de son côté, ne fut guère plus communicatif. Miss Alison, il est vrai, ne cessait de lui envoyer des exprès, mais je doute qu'elle reçut beaucoup de réponses. Macconochie fit le voyage une fois pour elle, et trouva les Highlanders devant Carlisle (1) et, non loin du Prince, le Maître à cheval, et en haute faveur. Il prit la lettre (raconte Macconochie), l'ouvrit, la parcourut en pinçant les lèvres



Contre les "traits tirés".

A la suite de maladie, de fatigue, de surmenage, beaucoup de femmes ont les traits tirés. Leur peau ne reprend pas sa vigueur; elles croient leur beauté perdue. Ne vous désolerez pas si vite; suivez ce traitement: massez-vous tous les soirs avec la mousse d'huiles de Palme et d'Olive produite par le Savon Palmolive. Très rapidement, vous assainirez votre peau et lui rendrez sa fermeté première. L'action des huiles de Palme et d'Olive est merveilleuse pour vivifier les tissus. Au moment même du massage, vous aurez une sensation de fraîcheur jamais ressentie auparavant; vous saurez que le travail d'embellissement commence. Avec Palmolive, la jeunesse reviendra: peau douce, teint limpide, traits reposés..... vous connaîtrez de nouveau le bonheur de plaire. Commencez donc dès ce soir le traitement de beauté Palmolive.

Prix: 2 fr. 25



LES CONCERTS DE T.S.F.

RADIO-PARIS: A 12 h. 30, radio-concert Lucien Paris: 1. Lucerio, paso doble (Gaston Hervé); 2. Désenchantement, valse (M. Bourrée); 3. Si vous n'êtes pas si jolie, violon (A. Mathé); 4. Tzigana, valse (G. Miché); 5. Chanson d'automne (E. Nourissier); 6. Huguon, valse (G. Miché); 7. A Joplin Story (Julien Portet); 8. Le Cid, trio (Masson-Alder); 9. Deux chansons italiennes (F. Volpatti junior); 10. Oberetta, solo de violon (Wieniewski); 11. Danse de la mariée (A. Gauwin); 12. Pensée musicale (F. Fourcin); 13. Scherzo, solo de violoncelle (G. Hue); 14. Espiguettes (Yatove); 15. L'ombre des Tamaris (Morisson-Gardine); 16. Mi proprio ser, one step (Louis Baria). A 16 h. 45, radio-concert organisé par l'Association des radio-amateurs français. A 20 h. 30, sélection de « Pelléas et Mélisande », de Debussy, avec les concours de l'Orchestre Radio-Paris.

TOUR EIFFEL

De 18 à 19 heures, radio-concert: programme M. Julien Maignet: « L'Afrique équatoriale française »; « Comment éviter les accidents d'automobile », par M. Verstign, directeur des Etablissements Verstign; M. Georges Delamaré: « Propos en l'air »; M. Marc Frayssinet: « Ce que sont les Conseils Généraux »; M. André Delacour: « La saison des grands concerts est réouverte »; M. Ch. A. Brouillet: « Reportage parisien »; Pages théâtrales; Scène d'une pièce jouée à Paris, par les créateurs: Les échos, par tous les collaborateurs; Page musicale: Mias Suzanne de Chambrénil, violoncelle virtuose, et Forcé, pianiste virtuose; Dans les douces des pins (Jougen); Epithalame (Roushail); Aria Capriciosa, final de Ronchini; Le roman nouveau d'André Armandy et les dernières nouveautés. De 19 h. 30 à 21 heures, radio-concert avec les concours de M. Pierre Tisserand, violoniste, et Mlle Jane Bugnot, cantatrice. Programme: Ouverture du « Barbier de Séville » (Rossini); « Concerto du Vieux temps », par M. Tisserand; « Bonsoir d'Alfred Bruneau », par Mlle Brugnet; Ballet de Sylvia (Léon Delibes); Les voix des cloches (Louis Luigini); Les airs plus connus du Trouvère, mélodie (Alfred Bruneau) Mlle Brugnet; Les airs les plus beaux du Roi d'Yvetot, exécutés par le trio des Radio-concerts de la Tour Eiffel.

ECOLE SUPERIEURE DES P. T. T.

Programme du lundi 9 novembre, à 15 h., radio-diffusion des discours qui seront prononcés à l'occasion de la pose de la première pierre de la nouvelle école supérieure d'électricité à Malakoff en présence du président de la République et sous la présidence du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Discours de MM. Daniel Berthelot, membre de l'Institut, au nom de la Société pour favoriser

Officiers Ministériels

Etude de M^r BAYLE, notaire à Nevers. PREMIERE INSERTION. Suivant acte reçu par M^r Bayle, notaire à Nevers, le trente octobre 1925, enregistré à Nevers, actes civils, le 5 novembre 1925 n° 46, case 207, M. Charles JOLY, ci-devant résident, actuellement tailleur d'habits et Mme Marguerite VINCENT, sans profession, son épouse, demeurant ensemble ci-devant à Plagny, commune de Sermoise, et actuellement au Bois-Champire, commune de Sermoise, ont vendu à M. Jean VILPREUX, épiciériste et Mme Françoise TOURNEMOLLE, sans profession, son épouse, demeurant ensemble

ETABLISSEMENTS J.-B. ROUSSILLON 23, rue des Perrières, NEVERS BOIS DE CHAUFFAGE Tarif en baisse au 1^{er} novembre 1925 Croûtes chêne, le stère 24 fr. Croûtes sapin, le stère 20 fr. Croûtes chêne sciées à 0,30, le stère 30 fr. Croûtes chêne sciées à 0,20, le stère 32 fr. Croûtes chêne sciées à 0,15, le stère 34 fr. Lognures de parquet, le stère 35 fr. Douille de sapin, le stère 32 fr. Livraison à domicile à partir de 2 stères dans une ville. Le Gérant: J.-B. ROUSSILLON. Imprimerie de PARIS-CENTRE, à Nevers.

BEAU MAGASIN DE MODES pour centre sur rue principale. Belle inst. A. Just. Prix à débattre. Faci. Cause départ, presse. S'adresser: Cabinet L. VERAULT, 11, rue des Arènes, Bourges (Cher). 30.903

Locations ON DEMANDE A louer, même hors centre une PIECE VIDE pour faire bureau chambre garnie pour M. seul, chez particulier. Ecrire: CARNIERES, poste restante, Nevers. 30638

BON DOMAINE Cinquante quatre hectares, commune d'Ouroouze (Nièvre), en métrage, pour le 11 novembre 1925. Sérieuses références exigées. S'adr. à M. BOISSONNET, 5, rue Vauban, Nevers. 30943

Achats ON demande à acheter 500 TEILLES DE CHAMPAGNE VIDES à 0 fr. 45 la bouteille. Faire offre à, rue Creux, Nevers. 25.539

Ventes CAMIONNETTE FORD, 1.000 kilos, éclairage, démarrage, état neuf. Un grand sport AMILGAR. CITROEN 2 places, 5 CV, M. A. FORTIN, 33, avenue de la Gare, Autun (S.-et-L.). 30.903

agents d'Affaires AVIS DE CONVOCATION Les actionnaires de la Société Anonyme des Eaux Thermales de Saint-Honorés-Bains, en liquidation, sont convoqués par les liquidateurs en assemblée générale ordinaire à Nevers, avenue Georges Clemenceau n° 7, pour le samedi 28 novembre 1925, à 10 heures.

Le développement du haut enseignement de l'électro-technique en France: Paul Janet, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole Supérieure d'électricité; J. Rev, au nom de l'Ecole Supérieure d'électricité; et M. Yvon Delbos. A 20 h. 30, chronique scientifique. « Revue des périodiques étrangers de T. S. F. Radios schémas par M. Quinet, secrétaire général du Radio-Club de France. A 21 heures, radio-concert donné avec les concours de Mlle Suzanne Dispar et l'auteur: 2. Trio en fa (Saint-Saëns) 1^{re} partie, allegro, andante; 4. a) Romance amour (Lullu); b) Air (Haendel) Mme Dona Bianca; 5. Introduction et harmonique (d'Ambrosio) pour violon; 6. a) Le bien des heures (Marcel Legay); b) Les surprises de la T. S. F. (Secrétan) M. Georges Lorne; 7. a) Romance (Debussy); b) Les berceux (G. Fauré) Mme Dona Bianca; 8. Deuxième partie du trio en fa (Saint-Saëns) scherzo et final.

FOIRE QUINCALLERIE de détail, à céder dans gr. ville bénéficiant 80.000. Prix 150.000. Cabinet J. TREMEAU, 7, place Obélisque, Chalon-s-S. 30.764

A VENDRE Cantons S.-et-Loire HOTEL ET CLOS D'EGURASSAGE Bénéfices annuels 40.000 fr., à augmenter. Prix 250.000 fr. fonds et immeuble, tout 150.000 comptant.

BOURBON-LANCY. — On cote: beurre, 7 à 7,25 le kilo; œufs, 7 à 7,50 la douzaine; poulets, de 22 à 26 fr. la paire; dindes, 40 à 45 fr. l'une; canards, 12 à 15 fr. l'un; oies, 22 à 25 fr. l'une; choux, 1 à 1,50 l'un; choux fleurs, 1,50 à 3 fr. l'un; choux-Bruxelles, 1,50 à 2 fr. l'un; châtagnes, 1,20 le litre; pommes, 1,25 le kilo; fromages de chèvre 1 fr. l'un; fromages de vache 1,50 l'un.

SAINT-PORCAIN-SUR-SOULE. — On cote: beurre, de 11,50 à 12 fr. le kilo; œufs, 8 fr. la douzaine; fromages, de 0,90 à 1,40 la pièce; poulets, de 9 à 10 fr. le kilo; oies, de 7 à 8 fr. le kilo; lapins, de 5 à 5,50 le kilo; veaux, de 6 à 6,50 le kilo.

CHALON-SUR-SAONE. — On cote: Beurre 7,75 à 8 fr. la livre; œufs 9,75 à 10 fr. la douzaine; volailles de 4 à 28 fr. pièce; pommes de terre de 25 à 45 fr. les 100 kilos; blé de 128 à 130 fr. les 100 kilos; avoine 108 fr.

PRODUITS VETERINAIRES Adrien SASSIN ORLEANS ALGER Offrire Sassin son produit le plus efficace pour guérir les chiens atteints de rage. Le sac de 25 kg 90 fr., de 10 kg 45 fr., de 5 kg 22 fr. 50

Poudre Corroborante guérit les chiens atteints de rage. Le sac de 25 kg 90 fr., de 10 kg 45 fr., de 5 kg 22 fr. 50

Poudre Sassin guérit tous les chiens atteints de rage. Le sac de 25 kg 90 fr., de 10 kg 45 fr., de 5 kg 22 fr. 50

Généraliste ouvre la conception des chiens atteints de rage. Le sac de 25 kg 90 fr., de 10 kg 45 fr., de 5 kg 22 fr. 50

CHOCOLAT SURFIN A CROQUER QUALITE INIMITABLE Lait Lait & Café fondant Belga Poulain

Personnel ON DEMANDE AGENTS sérieux actifs, pour Capitalisation, entreprise assujettie au contrôle de l'Etat. Ecrire A. VIROT, 33, rue Faubourg Saint-Martin, Paris. 30.800

BERGER, pour ferme environs Nevers. Bureau du journal. 30.833

2 GARDES de nuit, pour établissements industriels, sérieuses références exigées. Bureau du journal. 30.787

HOMME marié, connaissant les chevaux, pour transports et déménagements, logé, bons gages; la femme occupée ou non, pourboires. S'adr. à M. Henri LANSNE, correspondant du chemin de fer, Cosne (Nièvre). 29.168

JEUNES FEMMES et JEUNES FILLES, pour confections et tissage. S'adr. Ets MAUCHAUFFEE, 1, avenue Albert-1^{er}. 30.608

MAGASIN, à l'Ecole de Technologie de Bourges. Se présenter ou écrire à M. Pierre ERE, entrepreneur, hôtel Jeanne d'Arc, 30, rue de Dun, Bourges. 30.859

MECANICIEN, connaissant le tour, pour entretien camions automobiles. S'adresser M. PERRIER, 9, Bd. de la République, Nevers. 30.918

OUVRIERES: marguerites, éventails, franges, et tous finis en perles, pour couturiers, RENARD, 3, rue des Ortois, Paris. 30.874

REPRESENTANT sérieux, bonnes références, pour la vente à la commission des vins de la Nièvre et départements limitrophes. J. BILLOTE, vins en gros, Valençay (Indre). 30.793

TOURNEURS, AJUSTEURS, MANUVRIERS libérés, tous vices militaires de préférence. Apprentis tourneurs et ajusteurs présentés par leurs parents. Etablissements A. JACQUIN, 33, rue d'Aligny, Nevers. 30944

GENS DE MAISON ON DEMANDE MENAGE garden châteaue, homme à toutes mains intelligent, femme seconde cuisinière. Sérieuses références exigées. S'adresser à M. le régisseur du château de Paray-le-Frésil (Allier). 29.001

Divers A VENDRE Divers objets neufs à des prix avantageux tels que: Machines à coudre NEW HOME, bicyclette Saint-Georges et, avec occasion, montre, bijoux, etc. S'adresser à M. le régisseur du château de Paray-le-Frésil (Allier). 29.001

OCASION A VENDRE Divers objets neufs à des prix avantageux tels que: Machines à coudre NEW HOME, bicyclette Saint-Georges et, avec occasion, montre, bijoux, etc. S'adresser à M. le régisseur du château de Paray-le-Frésil (Allier). 29.001

BEUF DE TRAIT de 5 à 6 ans, pesant environ 900 kilos (traiterait à l'amiable). S'adr. P. COUTIERE Fils, expert agricole à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier). 30923

BONNES GENISSES de 30 mois inscrites au B. Châtillonnais, pleines d'un bon taureau. M. J. NAUDIN, à Crécy par Decize (Nièvre). 30940

A VENDRE A L'AMIABLE Jolie Ferme élevage Site à 2 kilomètres Courtenay, gros centre agricole du Loiret. Très bons et beaux bâtiments. Coquet pavillon 9 pièces. Bâtiments d'exploitation modernisés. Et 10 hectares excellents prairies, closés, avec arbres fruitiers en bordure rivière (truites). Jouissance fin année. Prix 90.000 francs. Renseignements: visiter et traiter, M. René IGNACE, 24, place de la République, Montargis. 30943

ACCORDEONS, VIOLONS, MANDOLINES, PHONOGRAPHS et disques PATHE, et tous instruments de musique. Grand choix de méthodes pour apprendre à jouer seul. Catalogue gratuit; G. BENA-ZET, fabricant, 5, rue de la Procession, Paris. 30.644

Pelleteries & Fourrures GILBERT TISON 27 et 29, rue des Bouchers, Moulins (Allier) Vêtements, Cravates, Manchons, Transformations et Réparations Corbilles de Mariages Descentes de Lit et Couvertures pour voitures automobiles Mégalerie, peaux et montage tapis En saison d'hiver, achat de Sauvagnes, Martres, Fournes, Renards, Putois, Louvres, etc., etc.

ECHELLES A COULISSES Escabeaux, Echelles simples et doubles Matériel pour entrepreneurs et usines Catalogue gratuit sur demande H. LAQUETTE, fabricant 9-11-13, rue Gal-Faconnet DIJON

Manufacture ACCORDEONS Napoléons, Stradella, Verceil, Saint-Jean-Croix et Tyrolites. CATALOGUE ILLUSTRE GRATIS TABERNÉ, 15, passage des Lilas LES LILAS (Seine)

Maux de Jambes Maladies de la Peau soulagement immédiat et guérison rapide sans cesser le travail, par l'Eau Précieuse DEPENSIER RADICAL POUR LES Ulcères Variqueux Plaies de Jambes Varices - Hémorroïdes - Scissures - Dartres, etc. Demandez les Brochures envoyées gratis et franco. Envoi franco d'un flacon Eau Précieuse contre mandat de 7 fr. adressé à M. J. RENARD, docteur en pharmacie, ex-chef de clinique des Hôpitaux de Paris, 2, Rue Gassendy, Paris. EN VENTE DANS TOUTES PHARMACIES.

BOIS ET CHARBONS A. BONNET 17 bis, rue Saint-Genest, 17 bis NEVERS (Téléph. 449) SPECIALITE DE PAQUETAGE Charbons des meilleures provenances

Pour tripler votre revenu Ecrivez à: M. VILLETTE, 8, rue André-Gill, PARIS

Une bonne habitude LITHINÉ D'GUSTIN Parce qu'ils améliorent la santé Parce qu'ils préviennent la maladie Parce qu'ils dissolvent l'acide urique Parce qu'ils favorisent la digestion Parce qu'ils sont agréables au goût Parce qu'ils ne troublent pas le vin Parce qu'ils sont à la portée de tous Les Lithinés du Docteur Gustin n° 3 se vendent que dans les pharmacies. Le flacon: 4 fr. 95, dans tout les bonnes pharmacies. A défaut de pharmacies, s'adresser à M. RICHELET, de Sedan, 6, rue de Balnot, BAYONNE (Bas-Pyrénées).

Pianos Erard, Pleyel, Gaveau, Elcké, Régy, Thersens, Bord, Klein, Herz Hansen, Leguérinains ET TOUTES MARQUES Gaston GAUTHRON Accordeur diplômé de la Maison Pleyel COSNE-SUR-LOIRE (Nièvre) AVANT DE FAIRE VOTRE ACHAT... renseignez-vous, et profitez de nos PRIX EXCEPTIONNELS. Ventes au comptant et à crédit, selon le désir des clients. MAISON DE CONFIANCE - NOMBREUSES REFERENCES N.-B. - Tous les Pianos sont accordés et mis en place par nos soins, dans toute la Nièvre et les départements limitrophes. Grand stock de tous instruments, de musique. - CATALOGUE GRATIS. Le magasin est ouvert le dimanche toute la journée.

Automobiles MATHIS Demandez à faire l'essai des nouvelles voitures 7 et 10 C. V. - 1925, les plus modernes les plus durables Epreuve d'endurance du 15 septembre sous le Contrôle de l'A. C. F. avec pièces plombées Mille kilomètres par jour sur route 30.000 kilomètres en trente jours Visible: Garage LIGER à Châtillon-en-Bazois (Téléphone 20)

CONCOURS Il s'agit de disposer dans les cases ci-contre 8 nombres, de façon qu'en additionnant de gauche à droite, on obtienne 4 totaux de 7 et 4 haut en bas deux totaux de 14. Si votre réponse est exacte en vous conformant aux conditions de ce concours, vous pourrez recevoir un superbe cadeau. Adresser votre réponse au recevoir un superbe Auguste-Yaquerie, Paris, (16^e) Joindre enveloppe affranchie à 0 fr. 30, portant votre adresse

Varices Ulcères Phlébite Acané Herpès Furoncles Eozémas Psoriasis Gloses Rhumatismes Goutte - Douleurs Artério-Sclérose Les poussées d'un mauvais sang Le sang répand partout la vie. Mais chez l'arthritique, il dissimule de dangereux poisons, qui bloquent les jointures (goutte ou rhumatisme) enflammant les muscles (umbago), bouchent le rein, provoquent des coups d'hypertension artérielle, avec artério-sclérose, obstruent les veines (phlébite) ou les rendent molles au point que la circulation ne s'y fait plus (varices, hémorroïdes). Le sang impur tourmente cruellement chaque mois la femme arthritique et entraîne le mauvais retour d'âge. Quand le sang vicié se décharge sur la peau, tant que l'irritation reste interne, le mal ne se traduit que par d'inolérables démangeaisons exaspérées surtout la nuit, et qui démorisent le malheureux qui en est atteint. Puis la peau, continuellement lésée par les farces sanguines, souvent héréditaires, réagit par: boutons d'acné, grosses vésicules-pustules d'eczéma, avec menace d'impétigo, prurigo, dartres, sycois, herpès, urticaire, clois et furoncles, psoriasis, érythèmes, purpura, vitiligo. Si le mal se localise particulièrement sur les jambes, les varices se compliquent d'eczéma variqueux, puis la peau s'ulcère, et alors s'installe sournoisement cette véritable infirmité qu'est un mal de jambe, plaie sanieuse envahissante et rongeur les chairs, résistant à tous pansements. Mais souvenez-vous de l'origine de cet accident arthritique et de tous les autres: le seul coupable, c'est le sang vicié. Voilà pourquoi la méthode de L. Richelet est seule rationnelle et par suite efficace dans toutes ces manifestations arthritiques. La complète rectification que le traitement Richelet fait subir au sang le débarras définitivement de toutes les humeurs et acrés qui l'alourdissent et l'empoisonnent. Aussi, le Dépuratif Richelet efface toutes les poussées à la peau, ferme les plaies vieilles plates, et, point capital, sans passer de cicatrice. Les douleurs, névralgies, sciaticques, troubles féminins, pesanteur des jambes, congestion des reins, artério-sclérose, gonflements variqueux ou autres des jambes et d'une manière générale tous accidents sanguins sont, grâce à lui, promptement enrayés. Nulle hésitation ne vous est donc permise: si vous tenez à la santé et à la vie, commencez tout de suite la cure qui vous sauvera.

Les poussées d'un mauvais sang

Une bonne habitude

Pianos Erard, Pleyel, Gaveau, Elcké, Régy, Thersens, Bord, Klein, Herz Hansen, Leguérinains ET TOUTES MARQUES Gaston GAUTHRON Accordeur diplômé de la Maison Pleyel COSNE-SUR-LOIRE (Nièvre) AVANT DE FAIRE VOTRE ACHAT... renseignez-vous, et profitez de nos PRIX EXCEPTIONNELS. Ventes au comptant et à crédit, selon le désir des clients. MAISON DE CONFIANCE - NOMBREUSES REFERENCES N.-B. - Tous les Pianos sont accordés et mis en place par nos soins, dans toute la Nièvre et les départements limitrophes. Grand stock de tous instruments, de musique. - CATALOGUE GRATIS. Le magasin est ouvert le dimanche toute la journée.

Automobiles MATHIS Demandez à faire l'essai des nouvelles voitures 7 et 10 C. V. - 1925, les plus modernes les plus durables Epreuve d'endurance du 15 septembre sous le Contrôle de l'A. C. F. avec pièces plombées Mille kilomètres par jour sur route 30.000 kilomètres en trente jours Visible: Garage LIGER à Châtillon-en-Bazois (Téléphone 20)

CONCOURS Il s'agit de disposer dans les cases ci-contre 8 nombres, de façon qu'en additionnant de gauche à droite, on obtienne 4 totaux de 7 et 4 haut en bas deux totaux de 14. Si votre réponse est exacte en vous conformant aux conditions de ce concours, vous pourrez recevoir un superbe cadeau. Adresser votre réponse au recevoir un superbe Auguste-Yaquerie, Paris, (16^e) Joindre enveloppe affranchie à 0 fr. 30, portant votre adresse